

CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 26 Mars 2010

Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel

Commission n° 7 - Finances

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 2/04

OBJET : Transfert de la propriété des livres, des compact-discs et du mobilier au Comité des Œuvres Sociales du Département de Seine-et-Marne.

- Canton : sans objet.

<p>RÉSUMÉ : Le présent rapport a pour objet de transférer au Comité des Œuvres Sociales la propriété du fonds de la bibliothèque du personnel et celle du mobilier mis à disposition.</p>

Lors de sa séance du 30 janvier 2009, le Département a approuvé un projet de convention portant nouvelle répartition des compétences entre le Département et l'Association Comité des Œuvres Sociales.

Dans ce cadre, le Département a confié au COS dont la mission est la création, le développement d'aides et d'actions dans le domaine de la Culture, des Loisirs et du Social au profit de ses membres, la gestion de la bibliothèque du personnel.

Après une année de gestion, il apparaît opportun de céder la propriété des livres, des compact-discs et du mobilier au Comité des Œuvres Sociales de Seine-et-Marne afin de permettre à celle-ci d'assurer une réactualisation permanente du fonds et un aménagement de l'espace.

Je vous remercie de bien vouloir vous prononcer sur cette proposition et, si vous en êtes d'accord, d'adopter le projet de délibération joint au présent rapport.

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

Dossier n° 2/04 des rapports soumis à la commission
n° 2 - Administration Générale et Personnel

Rapporteurs : MME PELABERE
Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel

M. EUDE
Commission n° 7 - Finances

Séance du 26 Mars 2010

OBJET : Transfert de la propriété des livres, des compact-discs et du mobilier au Comité des Œuvres Sociales du Département de Seine-et-Marne.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel,

Vu l'avis de la Commission n° 7 – Finances,

DECIDE

De transférer la propriété des livres, des compact-discs et du mobilier de la bibliothèque du personnel figurant dans l'annexe à la présente délibération au Comité des Œuvres Sociales du Département de Seine-et-Marne.

LE PRÉSIDENT,

V. ÉBLÉ

Annexe

Bibliothèque au 19, rue Saint Louis à Melun
Description des moyens matériels mis à disposition du COS au 1^{er} mars 2009
Et dont la propriété est transférée

A – Matériels et mobilier de bureau

- 2 étagères bois, 5 plans métal, largeur 1 m, hauteur 2m,
- 3 étagères bois, 5 plans bois plaqué, largeur 1 m, hauteur 2m,
- 14 étagères bois sapin massif, 6 plans, largeur 1 m, hauteur 2m,
- 3 casiers bois plaqué à poser au sol largeur 60cm,
- 1 table basse carrée bois plaqué blanc, largeur 65cm,
- 1 présentoir 6 cases pour magazine au sol, mélaminé blanc, largeur 1,5m,
- 1 présentoir CD mural, bois mélaminé blanc, largeur 1,5m,
- 2 présentoirs CD à poser, métal argenté, 7 étagères, largeur 1,5m,
- 1 présentoir livre 4 plateaux tournant, métal blanc grillagé, hauteur 1,5m,
- 1 présentoir vertical pour livre, 3 vantaux hauteur 1,5m largeur 50cm, métal grillage blanc,
- 1 meuble rangement colonne 10 casiers à clapet, métal gris, hauteur 2m, largeur 50cm,
- 1 bureau comptoir largeur 1,2m, bois mélaminé blanc,
- 1 bureau comptoir largeur 80cm, bois mélaminé blanc,
- 1 table métal sur roulettes 3 plateaux, hauteur 1m, largeur 50cm,
- 2 chaises et 1 chaise bureau sur roulettes,

B – Matériels informatiques et de télécommunication, logiciels

- 1 micro-ordinateur portable Dell, logiciel de gestion Androsace, avec messagerie intranet,
- 1 appareil lecture Opticon, code-barre des ouvrages et CD,
- 1 imprimante HP
- 1 poste téléphonique,
- 1 mini chaîne Hi-Fi lecteur CD et 1 lecteur CD,

C – Fonds documentaire de la bibliothèque du personnel

- Ce fonds est constitué pour partie d'ouvrages et pour partie de compact disc audio, propriété du Département, acquis sur les fonds du Département et avec une subvention annuelle de la Préfecture sur facture de l'année écoulée.

- Les livres sont répartis sur l'ensemble des rayonnages mentionnés ci-dessus, au nombre de 4700 environ ;
- Les compacts discs audio sont répartis sur les rayonnages mentionnés ci-dessus, au nombre de 1600 environ.

